

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député sait-il que la Société du crédit agricole est une société de la Couronne?

**Des voix:** Bravo!

**M. Whelan:** Je constate avec plaisir que le chef de l'opposition apprécie la plaisanterie. Il s'agit, je crois, du onzième établissement de prêts du Canada, par ordre d'importance. Elle n'aura jamais prêté autant d'argent que cette année et 56 p. 100 de ses fonds serviront au refinancement des exploitations agricoles qui doivent de l'argent aux institutions bancaires et aux autres établissements de prêts du secteur privé. Nous assumons, comme nous ne l'avions encore jamais fait, les responsabilités financières qui incombent jusqu'ici à ces établissements de prêts.

J'ai reçu un rapport complet sur la Société du crédit agricole, mais je n'ai pas encore eu le temps d'en prendre connaissance. Je me ferai un plaisir de dire demain au député où en sont les choses.

**M. Mayer:** Madame le Président, le ministre n'ignore pas que je fais mes débuts ici et je le remercie donc infiniment de me signaler que la Société du crédit agricole est une société de la Couronne. Je ne le savais pas encore!

#### LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ

**M. Charles Mayer (Portage-Marquette):** Permettez-moi de répéter ma question, madame le Président, et de demander au ministre de répondre par oui ou par non. A-t-il demandé au ministre des Finances d'autoriser la Société du crédit agricole à répondre aux besoins de tous les agriculteurs et pas seulement de ceux qui ne peuvent pas trouver d'argent ailleurs. Le ministre pourrait-il répondre par oui ou par non.

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, le député connaît la politique de prêts de la Société du crédit agricole. Il a certainement étudié la loi et il sait que nous la suivons dans la mesure du possible.

**Une voix:** Répondez à la question.

**M. Whelan:** Nous accordons des prêts suivant les règles et lignes directrices établies par la loi.

\* \* \*

#### LES SOINS MÉDICAUX

##### LA POSITION DU GOUVERNEMENT QUANT À LA SURFACTURATION PAR LES MÉDECINS

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Le ministre sait sans doute que de nombreux Canadiens s'inquiètent de voir la surfacturation et le ticket modérateur s'implanter de plus en plus. Elle prend part au débat sur les soins médicaux et elle est consciente du souci que de nombreux Canadiens se font à ce sujet. Le nouveau

#### Présence à la tribune

chef de l'opposition lui-même a dû finalement reconnaître cette préoccupation. Bien qu'il ait commencé sa campagne lors des élections partielles en prétendant qu'il n'y avait pas de problème, il a dû se rendre à l'évidence, mais il n'a proposé qu'une demi-solution.

Puis-je demander au ministre si nous pouvons compter qu'une proposition concrète sera présentée à la Chambre, aux ministres de la Santé des provinces et à tout le pays, de la manière qu'elle jugera à propos? Quand serons-nous saisis d'une proposition concrète? Pourrait-elle nous dire quand on cessera les discours pour passer à l'action?

**L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Oui, bien sûr, madame le Président. J'aurais manqué de politesse, et le député aurait été le premier à me le reprocher vertement cet après-midi, si je n'avais pas attendu de rencontrer les ministres provinciaux qui m'avaient invitée à aller à Halifax la semaine dernière pour entendre leurs propositions. Mais ils n'avaient aucune proposition à présenter et je dois dire avec regret que la réunion a été une perte de temps pour beaucoup de ceux qui y ont été mêlés. Je regrette vraiment qu'ils ne s'y soient pas préparés. Le gouvernement fédéral a émis à la fin de juillet un document dans lequel il exposait sa position, qui est bien connue de tous les Canadiens. Le projet de loi qui la rendra définitive est en ce moment soumis à l'approbation du cabinet.

#### QUESTION POSÉE AU MINISTRE

**M. Bill Blaikie (Winnipeg-Birds Hill):** Madame le Président, j'ai proposé au ministre, comme moyen de prouver sa sincérité au sujet de l'assurance-soins médicaux, qu'elle fasse une proposition concrète. Une autre façon pour elle de prouver qu'elle est sincère...

**Mme le Président:** Si le député veut bien poser sa question.

**M. Blaikie:** ... serait de dire ...

**Des voix:** Règlement!

**Mme le Président:** Au fait.

**M. Blaikie:** Madame le ministre voudrait-elle dire à la Chambre qu'elle tient à sauver le régime d'assurance-soins médicaux...

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie.

\* \* \*

#### LA CHAMBRE DES COMMUNES

##### PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PREMIER MINISTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

**Mme le Président:** Je me dois de signaler la présence à la tribune de M. Buchanan, premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

**Des voix:** Bravo!